

Conseil d'établissement
24 janvier 2024 À 18h30

PROCÈS-VERBAL

<p>1.</p>	<p>Présences et quorum</p> <p>Annie Lemieux souhaite la bienvenue à tous et confirme qu'il y a quorum. Un tour de table est demandé par Mme Annie pour se nommer et se présenter.</p> <table border="1" data-bbox="337 751 1471 1283"> <thead> <tr> <th>Nom</th> <th>Poste</th> <th>Présents</th> <th>Absents</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Patrice Boucher</td> <td>Président, parent</td> <td>X</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Andrée Charbonneau</td> <td>Parent</td> <td>X</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Valérie Gauthier</td> <td>Parent</td> <td>X</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Geoffroy Bodi</td> <td>Parent</td> <td></td> <td>X</td> </tr> <tr> <td>Stéphanie Roy</td> <td>Représentant au comité de parents</td> <td></td> <td>X</td> </tr> <tr> <td>Élizabeth Laprise</td> <td>Enseignante</td> <td>X</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Valérie Bellerose</td> <td>Enseignante</td> <td>X</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Marianne Bourassa</td> <td>Enseignante</td> <td>X</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Josée Lefebvre</td> <td>Représentante employée de soutien</td> <td>X</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Cynthia Lemay</td> <td>Représentante du service de garde</td> <td>X</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Annie Lemieux</td> <td>Directrice</td> <td>X</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Alexandre Daigle</td> <td>Parent-substitut</td> <td>X</td> <td></td> </tr> </tbody> </table>	Nom	Poste	Présents	Absents	Patrice Boucher	Président, parent	X		Andrée Charbonneau	Parent	X		Valérie Gauthier	Parent	X		Geoffroy Bodi	Parent		X	Stéphanie Roy	Représentant au comité de parents		X	Élizabeth Laprise	Enseignante	X		Valérie Bellerose	Enseignante	X		Marianne Bourassa	Enseignante	X		Josée Lefebvre	Représentante employée de soutien	X		Cynthia Lemay	Représentante du service de garde	X		Annie Lemieux	Directrice	X		Alexandre Daigle	Parent-substitut	X	
Nom	Poste	Présents	Absents																																																		
Patrice Boucher	Président, parent	X																																																			
Andrée Charbonneau	Parent	X																																																			
Valérie Gauthier	Parent	X																																																			
Geoffroy Bodi	Parent		X																																																		
Stéphanie Roy	Représentant au comité de parents		X																																																		
Élizabeth Laprise	Enseignante	X																																																			
Valérie Bellerose	Enseignante	X																																																			
Marianne Bourassa	Enseignante	X																																																			
Josée Lefebvre	Représentante employée de soutien	X																																																			
Cynthia Lemay	Représentante du service de garde	X																																																			
Annie Lemieux	Directrice	X																																																			
Alexandre Daigle	Parent-substitut	X																																																			
<p>2.</p>	<p>Questions du public</p> <p>Aucune</p>																																																				
<p>3.</p> <p>154-CE 24/01/24-01</p>	<p>Lecture et adoption de l'ordre du jour</p> <p>Annie Lemieux fait la lecture de l'ordre du jour.</p> <p>CONSIDÉRANT que la directrice a élaboré un projet d'ordre du jour avec le président;</p> <p>CONSIDÉRANT que ce projet d'ordre du jour a été préalablement communiqué aux membres;</p> <p>EN CONSÉQUENCE, sur proposition Élizabeth Laprise, membre du conseil d'établissement, il est résolu à l'unanimité</p>																																																				

	<p>D'ADOPTER l'ordre du jour de la séance régulière d'aujourd'hui.</p> <p>ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ</p> <p>L'ordre du jour se retrouve en annexe au présent procès-verbal.</p>
<p>4.</p> <p>154-CE 24/01/24-02</p>	<p>Adoption du procès-verbal du 5 décembre 2023</p> <p>Mme Annie Lemieux présente le procès-verbal de la dernière réunion.</p> <p>CONSIDÉRANT que la directrice de l'école a fait parvenir le procès-verbal de la séance ordinaire du 5 décembre 2023 aux membres présents selon la Loi sur l'instruction publique;</p> <p>Une correction est demandée au point 7.c, le mot « comme » est de trop dans la 4^e phrase et sera enlevé.</p> <p>IL EST PROPOSÉ PAR Valérie Gauthier, membre du Conseil d'établissement, d'approuver le procès-verbal avec la correction demandée.</p> <p>APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ</p>
<p>5.</p>	<p>Suivi au procès-verbal</p> <p>Aucun</p>
<p>6.</p>	<p>Rapport de la direction</p> <p>a) Nous avons déjà présenté la valeur « autonomie » plus tôt dans l'année. Nous venons de visionner avec les élèves une vidéo humoristique préparée par des élèves de 6^e année présentant la valeur « fierté ». En ce sens, nous avons lancé un concours de dessin pour décorer nos cartes de St-Valentin.</p> <p>b) Le comité Respect a mis en place des défis mensuels pour les élèves. Nous en avons eu 3 depuis le début de l'année et pour le mois de février ce sera un mélomélo de ces trois défis : « Je suis courtois », « Je suis altruiste » et « Je m'exprime au JE ». Des billets d'or seront remis à certains élèves méritants.</p>

	<p>c) Le comité des activités est à organiser un Carnaval le 29 février pour les élèves. La date sera à reporter en cas de mauvais temps.</p> <p>d) Un grand merci aux parents qui s'impliquent comme entraîneur pour le parascolaire. Leur dévouement a permis à l'école d'offrir du mini-volley, du futsal, du mini-basket et d'autres encore à venir.</p>
<p>7.</p>	<p>Sujets de discussion</p> <p>a. Critères d'admission et d'inscription pour 24-25</p> <p>Les membres ont reçu le document par courriel. Annie Lemieux attire notre attention sur les priorités des critères d'admission des élèves en page 5. La période officielle d'inscription se termine ce vendredi 26 janvier. Les parents du quartier ont quand même la priorité d'inscription au préscolaire 5 ans jusqu'au 31 mars. Après cette date, nous pourrions confirmer aux parents leur inscription à notre école.</p> <p>Une question est soulevée concernant la priorité des enfants des employés et pour l'instant, aucune priorité est accordée pour les enfants des employés d'une école selon la politique établie par notre Centre de services.</p> <p>b. Répartition du temps d'enseignement</p> <p>Mme Annie Lemieux nous présente la grille-matière, qui est le temps alloué à chaque matière selon les cycles. Elle porte notre attention sur le fait que l'année prochaine, le cours « d'éthique et culture religieuse » sera remplacé par le cours de « culture et citoyenneté québécoise ». Également, elle nous souligne qu'à l'école les Terrasses, nous avons de l'anglais enrichi au 3^e cycle.</p> <p>CONSIDÉRANT l'article 86 de la Loi sur l'instruction publique qui donne le mandat au conseil d'établissement d'approuver le temps alloué à chaque matière ;</p> <p>CONSIDÉRANT que cette proposition a été élaborée avec la participation des enseignants de l'école ;</p> <p>CONSIDÉRANT la recommandation de la direction de l'école ;</p> <p>EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Mariane Bourassa, d'approuver le temps alloué à chaque matière pour l'année scolaire 2024-2025 telle que présentée.</p> <p>APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ</p>

	<p>c. Plan de rattrapage MEQ</p> <p>Pour compenser les 7 journées manquées à cause de la grève du personnel scolaire, le ministère va octroyer un montant de 13 000\$ à l'école les Terrasses. Ce montant servira à offrir de l'aide à certains élèves en difficulté. Cette aide débutera au début février et sera donnée par des titulaires.</p> <p>d. Projet éducatif, suite</p> <p>Le projet éducatif de l'école les Terrasses a été approuvé par le Conseil d'établissement le 5 décembre dernier et il a été déposé au Centre de services pour être validé. La lettre de confirmation devrait arriver au cours de la semaine prochaine.</p> <p>e. Service de garde</p> <p>Le marché de Noël organisé par les élèves du service de garde a été un succès. Les élèves ont fabriqué des objets afin de les vendre. Ils ont ainsi amassé un montant de 1000\$ qui servira à réduire la facture de l'activité O'Volt prévue le 19 avril prochain.</p> <p>Des activités parascolaires sont prévues prochainement, tel que du hockey, du multi-sports et les monstres de la Nouvelle-France. Le service de garde est en attente pour une activité avec Sciences en folie.</p>
<p>8.</p>	<p>Affaires diverses</p> <p>Merci à Marie-Claude Parent qui organise des ateliers de patinage libre et de hockey libre après l'école certaines journées ciblées.</p>
<p>9.</p>	<p>Levée de la réunion</p> <p>La réunion est levée à 19h16.</p>